

PRINCIPES GENERAUX

- Vous pouvez faire 10 vœux en formation initiale + 10 vœux en alternance
- Vos vœux sont non classés. Vous n'avez donc pas de préférence à formuler.
- Vos vœux peuvent être non sélectifs (principalement les filières en université) ou sélectifs.
- Les filières concernées par les vœux sélectifs sont les CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles), les STS (sections de techniciens supérieurs), les IUT (Instituts universitaires de technologies), les IEP (instituts d'études politiques), les grandes écoles (ingénierie, commerce, etc), les filières santé (PASS et LAS) et des écoles spécialisées.
- Vos vœux peuvent être multiples, c'est-à-dire comprendre des sous-vœux
- Vous pouvez aussi demander à faire un semestre ou une année de césure (voir à la fin)
- Chacun de vos vœux fera l'objet d'une fiche Avenir qui intégrera vos résultats, les appréciations des professeurs et l'avis du chef d'établissement.

Enfin, vous saisissez vos vœux sur Parcoursup à partir de la page consacrée à la formation (en cliquant sur un bouton en bas de page). Vous trouverez cette page en consultant le moteur de recherche.

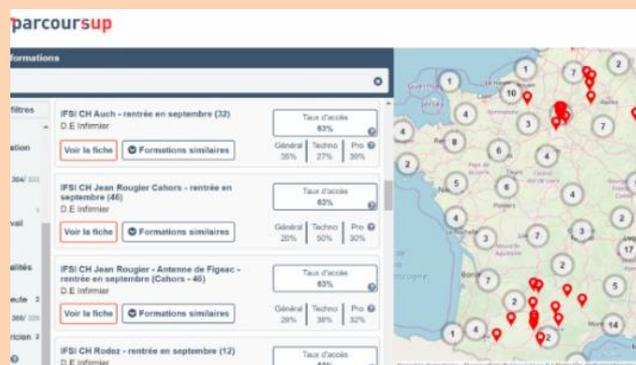
Chaque formation du supérieur n'est informée que du vœu qui la concerne. Elle n'a donc pas connaissance des autres vœux que vous formulez.

LES OUTILS



Terminales2021-2022.fr

Retrouvez toutes les informations sélectionnées par l'Onisep sur les filières, les formations, les métiers



Parcoursup.fr

- le moteur de recherche des formations
- un accès vers d'autres sites numériques d'aide à l'orientation et un lien vers le site de votre région

§'INTERROGER POUR PRENDRE UN BON DEPART

Voici **10** facteurs à prendre en compte avant de vous lancer :

- (1) **La durée des études** : Demandez-vous si vous souhaitez vous lancer dans des études plutôt courtes (bac+2 et licence) ou plus longues (master et doctorat). Bien évidemment, vos attentes peuvent changer en cours de scolarité.
- (2) **La sélectivité des études** : Demandez-vous si vous souhaitez ou non vous lancer dans des études sélectives où le dossier scolaire a une grande importance (IUT, BTS, Grandes écoles et CPGE) car le nombre de place est limité.
- (3) **La mobilité géographique** : Demandez-vous si vous souhaitez (ou si vous n'avez pas le choix !) faire vos études dans une autre ville ou une autre région.
- (4) **Les moyens financiers** : La question des moyens financiers est centrale : possibilité d'obtenir une bourse, nécessité de cumuler études et emploi, désir d'indépendance, accès au logement, alimentation et loisirs, entretien d'un véhicule personnel
- (5) **Le marché du travail** : Si vous avez une idée précise de métier, intéressez-vous à la situation sur le marché du travail. Si vous êtes sûr de votre choix, ne vous laissez pas décourager même si les débouchés semblent limités.
- (6) **Les préjugés** : Certaines professions et filières universitaires peuvent souffrir de préjugés (peu rentable, sans avenir, etc.). Dépassez-les et faites-vous votre propre opinion en croisant les informations.
- (7) **Les attentes familiales** : Votre entourage a peut-être une idée précise de ce qui vous conviendrait le mieux. Vous pouvez naturellement en tenir compte mais n'oubliez jamais que c'est à vous de décider.
- (8) **Les attentes universitaires** : Assurez-vous bien que vous savez ce qui vous attend au niveau de vos études : contenu des cours, stages à l'étranger, alternance, passerelle de réorientation, débouchés professionnels, etc.
- (9) **Les attentes personnelles** : Il est indispensable de bien se connaître pour bien choisir et réussir. Interrogez-vous sur votre vie personnelle à venir et son articulation avec votre vie professionnelle future.
- (10) **Les expériences professionnelles** : Pensez à faire des stages durant vos études pour vous aider à choisir un métier. Mobilisez vos réseaux de connaissances et informez-vous régulièrement auprès de professionnels.



Ne vous censurez pas et postulez dans toutes les formations qui vous intéressent. Mieux vaut multiplier vos vœux si vous hésitez entre plusieurs domaines ou si vous souhaitez intégrer des filières sélectives ou très demandées. Comme vos vœux ne sont pas classés par ordre de préférence, vous choisirez librement au moment de répondre aux propositions qui vous seront faites. En agissant ainsi, vous vous assurez une sécurité et une plus grande liberté de choix.



LES ELEMENTS PRI\$ EN COMPTE DANS VOTRE DOSSIER PARCOURSUP

↪ Année de première :

- Bulletins scolaires
- Notes des épreuves anticipées de français

↪ Année de terminale :

- Bulletins scolaires des 1^{er} et 2^{ème} trimestres
- Notes des épreuves finales des deux enseignements de spécialité suivies en classe de terminale

↪ En complément de ces notes, d'autres éléments sont transmis à chaque formation demandée :

- Le projet de formation motivé
- Les pièces complémentaires demandées par certaines formations
- La rubrique « Activités et centres d'intérêt », si elle a été renseignée (rubrique facultative)
- La fiche Avenir renseignée par le lycée



Vous allez pouvoir vous inscrire à partir du jeudi 20 janvier 2022.

En vous inscrivant, vous ouvrez votre « dossier candidat ».

Vous avez besoin de votre identifiant élève (INE).
Une adresse mail valide et consultée régulièrement pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier.
Renseignez un numéro de portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme.

Mardi 5 juillet 2022 : Résultats du bac



Une fois votre baccalauréat obtenu, pour le vœu validé que vous avez choisi, vous devez réaliser rapidement votre inscription administrative dans l'établissement d'enseignement supérieur.

CALENDRIER

↪ Phase d'information et de découverte des formations

21 décembre : mise à jour du site d'information Parcoursup.fr avec le moteur de recherche des formations

↪ Phases d'inscription des candidats sur la plateforme, de formulation des vœux puis de confirmation des vœux

20 janvier : ouverture de la plateforme Parcoursup pour s'inscrire et formuler ses vœux

29 mars : date limite pour formuler ses vœux

7 avril : date limite pour compléter son dossier et confirmer ses vœux

↪ Phase principale d'admission

2 juin : lancement de la phase principale d'admission = réponse des formations

23 juin : lancement de la phase complémentaire

15 juillet : fin de la phase principale d'admission

Les vœux multiples

- Un vœu multiple permet de choisir la ou les formations souhaitées parmi un ensemble de formations qui sont regroupées par type, spécialité ou mention.
 - Un vœu multiple est composé de plusieurs sous-vœux : chacun d'entre eux correspond à une même formation dans un établissement précis. Aucun des sous-vœux n'est classé par ordre de priorité.
 - Vous pouvez faire 10 sous-vœux au maximum dans un même vœu multiple mais au total (cumul global de vos vœux multiples), vous ne pouvez faire que 20 sous-vœux maximum.
 - L'intérêt d'un vœu multiple est qu'il vous permet d'élargir vos possibilités de choix et vos chances d'accéder à la formation que vous voulez ; il ne compte que pour 1 seul vœu parmi les 10 possibles.
 - Attention, à partir du 2 juin, vous recevrez des réponses pour chaque sous-vœu de votre vœu multiple. Vous pourrez donc avoir plusieurs propositions d'admission (un « OUI ») pour un même vœu multiple mais vous ne devrez en accepter qu'une seule !
 - Comme les IUT et les STS, les CPGE sont regroupées par voie à l'échelle nationale. Chaque établissement d'une même formation correspond à un sous-vœu multiple. La demande d'une CPGE d'un même établissement avec et sans internat compte pour un seul sous-vœu. Le site Parcoursup précise les autres formations pour lesquelles le système des vœux multiples fonctionne.
- Pour vous aider, dans votre dossier candidat, un compteur indique clairement le nombre de vœux et de sous-vœux que vous avez déjà formulé.**

La fiche avenir renseignée par le lycée : C'est une pièce importante de votre dossier Parcoursup. Cependant, vous n'avez rien à faire, ni rien à compléter vous-mêmes !

- Dématérialisée et élaborée par le lycée (professeurs et direction), Parcoursup va la transmettre à chaque établissement choisi, que la formation soit sélective ou non.
- Pour chaque matière, elle rappelle votre moyenne des deux premiers trimestres de terminale, les appréciations des professeurs, la note obtenue dans chacune de vos deux spécialités de terminale lors des épreuves de mars
- Vos professeurs vont aussi porter une appréciation sur 4 éléments caractérisant votre profil scolaire : méthode de travail, autonomie, capacité à s'investir dans le travail, engagement et esprit d'initiative. Il est possible aussi de valoriser une dimension supplémentaire de votre profil : esprit d'équipe, qualité d'expression orale...
- Enfin, elle intègre un avis du chef d'établissement sur chacun de vos vœux

L'année de césure :

- Si vous le souhaitez vous pouvez demander une césure d'une durée maximale de deux semestres consécutifs. Durant cette période, vous êtes inscrit.e dans une formation de l'enseignement supérieur, mais votre participation est suspendue temporairement dans le but d'acquérir une expérience pour votre formation ou pour favoriser votre projet personnel ou professionnel : mobilité internationale, projet entrepreneurial, associatif, civique ou personnel
- Cette césure est accordée ou non par la direction de l'établissement supérieur après votre inscription administrative : la césure peut donc légalement vous être refusée !